

Douai, le 2 mars 2020

2ème information

Chers parents,

Le plan national de prévention et de gestion de l'épidémie est activé au stade 2.

1. Le passage au stade 2 entraîne l'annulation des mesures prises au stade 1, à savoir la **suppression des mesures concernant les personnes ayant séjourné dans certaines régions d'Asie et du nord de l'Italie (cf. circulaire aux familles du 28 février 2020).**

Compte-tenu du passage au stade 2, **les mesures de mise en quarantaine pour les personnes revenant de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie sont supprimées.**

Les élèves revenant de ces zones doivent donc être scolarisés normalement à partir du mardi 3 mars, et les enseignants et les personnels reprennent leur travail.

Seules les personnes ayant séjourné dans la province du Hubei en Chine doivent être isolées pendant les 14 jours suivant leur retour en France.

2. En raison du nombre de cas positifs détectés, deux zones du territoire national justifient des mesures restrictives. Ces deux zones sont appelées « clusters ».

Au 28 février 2020, les deux clusters identifiés sont :

1) **Les territoires des communes de Creil, Crepy-en-Valois, Vaumoise, Lamorlaye, Lagny-le-Sec dans le département de l'Oise.**

2) **La commune de la Balme-de-Sillingy en Haute-Savoie.**

Les élèves et les enseignants et personnels habitant dans le territoire des deux clusters et scolarisés ou travaillant dans un établissement situé en dehors du territoire du cluster, ne doivent pas se rendre dans leur établissement et rester chez eux.

RAPPEL :

Un numéro vert répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 ouvert de 9h à 19h, sept jours sur sept : **0 800 130 000.**

Le site d'information du gouvernement est toujours à votre disposition, mis à jour régulièrement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

La situation risquera encore d'évoluer. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la situation si de nouvelles directives nous parviennent par les autorités.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous assurons de nos sentiments dévoués.

Christophe GEORGES
Chef d'établissement

Evelyne SMOCZYK
Chef d'établissement